

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

UNE STRUCTURE SPÉCIFIQUE POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES

La SEGPA accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. Ils ont donc des besoins importants qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues au cycle de consolidation.

Objectifs pour les élèves

- Construire une estime de soi permettant de s'inscrire dans une dynamique de réussite
- Construire un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel
- Valider le Certificat de Formation Générale (CFG), le Diplôme National du Brevet, série professionnelle
- Acquérir progressivement le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendu en fin de scolarité obligatoire
- Accompagner le jeune vers une formation qualifiante à l'issue de la 3ème, voire un Bac Professionnel, pour certains

Modalités d'orientation

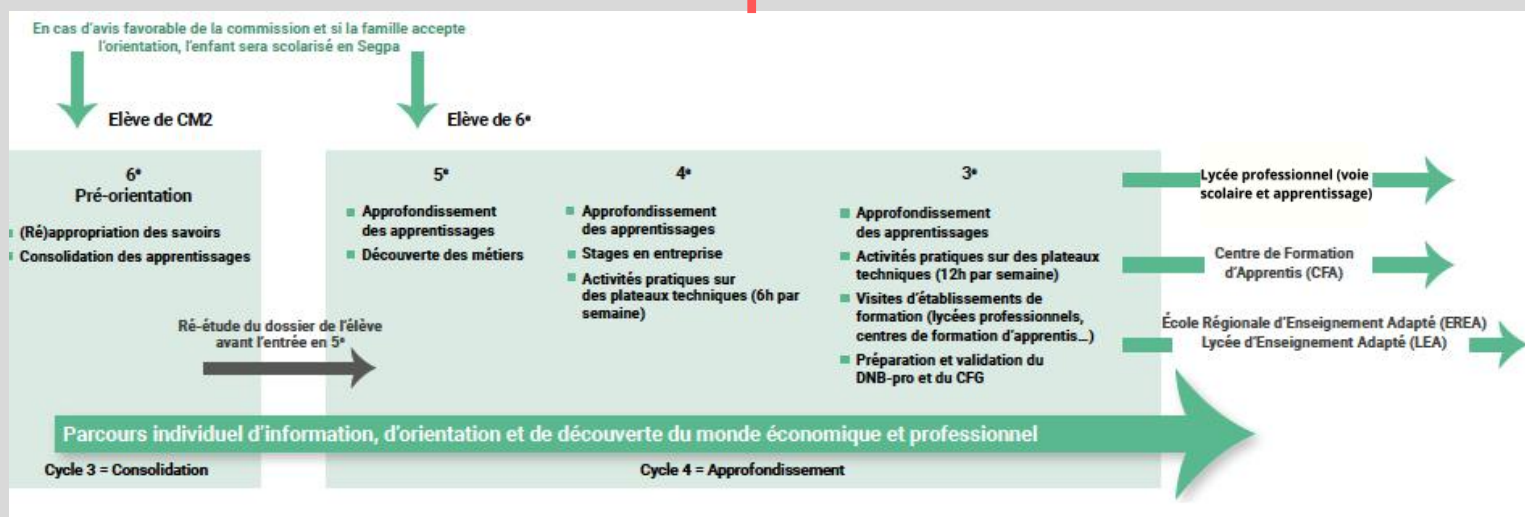
ÉLÈVE DE CM2

La famille avec l'école ou le collège constituent un dossier de demande de pré-orientation ou d'orientation en SEGPA.



La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD) analyse le dossier et émet un avis validé par l'IA DASEN. L'Avis est transmis à la famille. Si la famille accepte l'orientation, l'enfant sera scolarisé dans un collège bénéficiant d'une SEGPA en fonction des places disponibles.

Le cursus de l'élève pré-orienté en SEGPA



Le parcours de l'élève

L'élève scolarisé en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) est un collégien à part entière. Il peut être inclus dans une classe de référence en 6ème ou bénéficier d'une inclusion individuelle, selon ses compétences dès la 5ème.

HORAIRES ET ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont basés sur les programmes du collège, complétés par la découverte de différents champs professionnels à partir de la classe de quatrième.

Chacun des enseignements contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

LES DIPLÔMES A LA FIN DE LA TROISIÈME

- le Certificat de Formation Générale (CFG) :
- le Diplôme National du Brevet série professionnelle (DNB Pro)

Comme tous les collégiens, les élèves préparent :

- La certification des compétences numériques (PIX)
- L'Attestation Scolaire Routière de niveau 1 et 2 (ASSR)
- L'attestation de Prévention de Secours civique de niveau 1 (PSC1)

Les champs professionnels

ESPACE RURAL ENVIRONNEMENT

- > Floriculture
- > Production légumière
- > Espaces verts

VENTE-DISTRIBUTION-LOGISTIQUE

- > Mise en œuvre d'une démarche de vente
- > Mise en valeur des produits
- > Gestion des stocks, traitement des commandes

HABITAT

- > Construction tournée plus particulièrement vers la réalisation du clos et du couvert de l'habitat
- > Aménagement, l'agencement et la finition de l'habitat
- > Équipements techniques de l'habitat

HYGIÈNE ALIMENTATION SERVICES

- > Propreté
- > Métiers de bouche
- > Hôtellerie / restauration
- > Services à la personne, aux entreprises et aux collectivités

PRODUCTION INDUSTRIELLE

- > Maintenance des systèmes motorisés,
- > Maintenance des véhicules
- > Réalisation de produits mécaniques

Orientation et affectation post-troisième

La transformation de la voie professionnelle fixe l'objectif d'offrir à chaque jeune la possibilité de construire son parcours selon des modalités d'alternance différentes (scolaire ou apprentissage), d'organiser ce parcours de façon souple et personnalisée et de le sécuriser.

A l'issue de la 3ème les élèves de SEGPA s'orientent généralement vers une formation qualifiante de niveau 3 (CAP), via la procédure AFFELNET

Par ailleurs certains élèves peuvent déposer un dossier qui sera étudié en commission pour poursuivre vers une formation de niveau 4 (baccalauréat professionnel)

Les repères pour l'orientation indiquent les taux de pression de chaque formation (nombre de demandes en vœu 1/nombre de places offertes). Cela permet d'évaluer les chances d'obtenir l'orientation souhaitée, et la nécessité quand cette formation est très demandée, d'élargir les vœux de l'élève afin d'optimiser les chances d'obtenir une affectation.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Stats/24/7/reperes_1819_aff_1332247.pdf

Ressources

Présentation des SEGPA :

<https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte>

EREA et SEGPA : documents ressources pour les enseignants

<http://eduscol.education.fr/cid48069/ressources-pour-les-enseignants.html>

Lien vers les ressources pour la construction du parcours avenir :

https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514295A.htm?cid_bo=91137

Sites disciplinaires liés aux champs professionnels

- Centre de Ressources en Économie-Gestion (ac-versailles.fr) :
 - <https://creg.ac-versailles.fr/segpa-324>
 - <https://padlet.com/lauralillemann/ChampVDL>
- Site SBSSA (versailles) rubrique « 4ème et 3ème » / ressources/ pédagogie / projets :
 - <https://sbssa.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique64>
- Espace BTP / Espace TRIBU :
 - <https://sti-voiepro.ac-versailles.fr/>
 - <https://espacebtp.ac-versailles.fr/>
 - <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/zmHSXz>
 - <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/8E4v0k>

Sites des ASH

- ASH 78 : <http://www.ien-ash2-ia78.ac-versailles.fr/>
- ASH 91 : <http://www.ash91.ac-versailles.fr/>
- ASH 92 : <http://www.ac-versailles.fr/dsden92/cid109559/organisation-s.html>
- ASH 95 : <http://www.ien-cergy-ash2.ac-versailles.fr>

Textes de référence

[Arrêté du 21 octobre 2015 relatif aux classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté \(J.O. du 24-10-2015 et du 25-10-2015, BOEN n°40 du 29-10-2015\)](#)

[Circulaire relative aux sections d'enseignement général et professionnel adapté n° 2015-176 du 28 octobre 2015 \(BOEN n°40 du 29-10-2015\)](#)